

Le Monde

pour **matinPLUS**

Télévision. Les Franciliens bénéficieront en septembre, ou au plus tard avant la fin de l'année, sur le bouquet TNT, de quatre nouvelles chaînes locales, centrées sur la vie de la capitale et des départements limitrophes.



© DENIS/REA

Paris : quatre télés très convoitées

À partir d'aujourd'hui, et jusqu'au 4 avril, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) auditionnera les candidats aux quatre canaux de télévision numérique terrestre (TNT) franciliens, pour lesquels un appel à candidatures avait été lancé en juillet 2006. Parmi les engagements à tenir par les candidats : l'obligation de consacrer au minimum 20% du temps d'antenne à des émissions inédites «d'expression locale», c'est-à-dire ancrées «dans la réalité sociale, économique ou culturelle de la région», précise l'appel d'offres. Quant au mode de financement, le texte indique qu'il peut être assuré par la publicité, le parrainage, le téléachat, des aides publiques ou le recours à une rémunération de la part des usagers (télé à péage).

Vingt-neuf candidats – neuf associations et vingt sociétés privées – ont déposé un dossier. TF1 s'est allié à La Poste pour un projet baptisé C22. NRJ est associé à Téléf, un réseau de sept chaînes municipales ou départementales en région parisienne (Canal Coquelicot, Télésonne, VÖTV, Tvfil78, TVM, Rosny TV, Rueil TVN) pour développer une chaîne de divertissement et de loisirs, baptisée LTF (la Télé de tous les Franciliens).

NextRadioTV, opérateur de la chaîne d'information BFM TV, propose BFM Paris TV. Trace TV, la chaîne «métisse urbaine», déjà présente sur le câble et le satellite, a déposé un dossier axé sur la diversité, soutenu par Arte et le Crédit Mutuel.

Des éditeurs de presse sont également sur les rangs : *France Soir* (France Soir TV) et surtout Groupe Hersant Médias (GHM), «premier opérateur de chaînes locales en France», via sa filiale

► 20% de l'antenne devront être consacrés à des émissions «d'expression locale»

Antennes Locales, déjà présent sur le câble parisien avec la chaîne Paris Cap'. Pour la TNT, Hersant s'est associé à Lagardère, la Caisse d'Épargne et Coriolis Télécom, sur le projet Côté Seine, une version enrichie de ParisCap'. Concourent également une ribambelle de télévisions associatives – Zaléa TV, Bocal TV, La Locale... – pour lesquelles l'accès à la TNT serait une reconnaissance. Verdict du CSA attendu vers la mi-mai. Après la présidentielle...

Sylvie Kerviel

Plus de 10 millions de téléspectateurs

► On peut être surpris de voir de gros opérateurs de l'audiovisuel (TF1, Lagardère, NRJ...) s'intéresser à la télévision locale parisienne. C'est que le gâteau publicitaire est appétissant. Le bassin d'habitants concerné totalise 10,8 millions de téléspectateurs potentiels (âgés de 4 ans et plus). Un marché publicitaire, tous médias confondus, évalué à 2,5 milliards d'euros, dont une chaîne locale peut espérer prendre entre 1,5 et 3 %, selon les études menées par Antennes Locales, filiale de Groupe Hersant Médias. Or ce seuil de 10 millions d'habitants, selon la loi, est celui qui définit le caractère national d'une télévision généraliste – avec les avantages (la possibilité de capter la publicité nationale), et les inconvénients (les quotas de diffusion et de production) qui s'y attachent. Ce qui fait dire aux opérateurs associatifs (type Zaléa TV), et aux nouveaux entrants de la TNT (comme BFM TV), qu'une fois de plus, les gros sont favorisés. Quant à la présence, dans le tour de table de deux projets (Hersant, TF1), des Caisses d'Épargne et de La Poste, elle se justifie au nom de «la proximité» de la clientèle. La Caisse d'Épargne est déjà un gros investisseur dans les télévisions locales en France, présente dans huit chaînes, à Marseille, Orléans, Toulouse, Rennes, Tours...

CET APRÈS-MIDI DANS

Le Monde

Le calendrier des auditions, les hésitations du CSA